

France-Allemagne : les piliers du pôle

Engendrer une synergie optimale, au sein d'un même territoire, entre entreprises, centres de formation et unités de recherche, telle est l'essence même du pôle de compétitivité afin de répercuter au-delà de ses frontières nationales visibilité, reconnaissance et attractivité. A l'heure de la mondialisation, le couple franco-allemand témoigne de la réussite des synergies mises en place entre états membres de l'Union.

Depuis 2002, l'Etat français, notamment au travers de l'action du Ministre délégué à l'Industrie, a profondément encouragé l'innovation au sein des pôles de compétitivité. Aujourd'hui le territoire français compte 6 pôles mondiaux et 10 pôles à vocation mondiale voués à terme à atteindre l'excellence. Le pôle Innovations Thérapeutiques est l'un de ces derniers, et l'avenir semble lui sourire.

Force est toutefois de constater que la France ne peut à elle seule relever le défi de la compétitivité face aux mutations économiques mondiales et face à la concurrence de pays émergents. En effet, le mouvement des pôles prend forme dans un contexte d'internationalisation croissante des activités. Si les multinationales profitent des avantages comparatifs des différents clusters au niveau local, elles développent des stratégies globales qui transcendent les frontières des systèmes nationaux d'innovation et nouent des alliances stratégiques en matière de recherche et développement au niveau européen ou mondial. La stratégie française des pôles de compétitivité entre désormais dans un cadre européen, celui notamment des Conseils de Lisbonne en mars 2000 et de Göteborg en juin 2005. Les Forums de financement, actifs depuis mars 2006, dont celui de Strasbourg le 14 décembre prochain, sont l'illustration parfaite de la nécessité de faciliter le développement des PME innovantes et la rencontre entre partenaires européens potentiels. Le cluster transnational *BioValley*, qui associe entreprises et institutions du domaine Vie et Santé dans la région tri-nationale franco-germano-suisse,

labellisé pôle à vocation mondiale, participe à cette logique. Un lien transfrontalier renforcé par l'accueil à Strasbourg en juin 2007 du TGV Est Européen, et dans les années à venir par l'Interconnexion ICE et TGV Rhin-Rhône. Autre exemple, le partenariat *OpTecBerlin-Brandebourg OpticsValley Ile-de-France*, plateforme d'échanges technologiques entre les deux régions.

L'Allemagne a mis en place depuis 1995 des pôles de compétitivité dans sept Länder, dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'aéronautique, soit 96 réseaux de compétences labellisés ou *Kompetenznetze* lancés en 1998 par le Ministère fédéral de l'Education et de la Recherche.

Un couple moteur en Europe

Moteur de la construction européenne, le couple franco-allemand est à la source du projet Eurêka qui compte aujourd'hui 34 pays membres, complément européen incontournable des pôles de compétitivité. Un programme qui soutient l'objectif fixé à Barcelone de parvenir en 2010 à une dépense totale de recherche équivalente à 3 % du PIB. Eurêka est complémentaire des autres instruments de l'Espace européen de la recherche, soit le programme-cadre de recherche-développement technologique (PCRD)



et le programme de coopération scientifique et technique.

Les pôles sont ainsi constamment tournés vers la recherche de nouveaux partenariats à l'échelle européenne favorisés par les politiques communes. Le 29 juin 2006, le cluster allemand *SafeTrans* et le pôle de compétitivité mondial *System@tic Paris Région* ont signé un partenariat dans le domaine des systèmes embarqués critiques pour les transports. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'EICOSE,

(European Institute for Complex & Safety Critical Embedded Systems Engineering), futur candidat au statut de *Center of Excellence* (CoE) d'Artemis. Les mêmes exigences de compétitivité sont une des préoccupations du couple dans le secteur énergétique, l'espace et l'économie numérique.

Une Silicon Valley des biotech

Incontestablement favorisée par sa proximité géographique et historique, la coopération franco-allemande s'illustre dans le projet *Heartbeat of*

Life Sciences in Europe - Meuse Rhine Triangle où plus de 300 entreprises des sciences de la vie et cinq universités sont implantées dans cette région frontalière de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas, subventionnées par l'Union Européenne, afin d'en faire une *Silicon Valley* des techniques médicales et des biotechnologies. L'agence de développement économique régional AGIT coordonne le projet depuis le centre de technologie installé sur la place de l'Europe, à Aix-la-Chapelle.

Un réseau franco-allemand en technologies aéronautiques et spatiales est également initié afin de constituer un maillon public/privé - industrie aérospatiale, universités, grandes écoles et d'instances de formation professionnelle et continue - entre la région Midi-Pyrénées et celle de Hambourg. Même initiative vers les technologies photoniques avec la création du réseau *RhenaPhotonics* pour un environnement favorable et attractif des activités en optique et photonique dans la région du Rhin Supérieur.

Cette volonté européenne d'extension des stratégies de coopération inter-membres à l'échelle des pôles de compétitivité régionaux, souvent couronnées de succès, pose de nouvelles problématiques : celle du redéploiement industriel, de l'amélioration de la coordination, de la nécessité de faire émerger de nouvelles activités à forte visibilité internationale, de remédier aux retards en matière d'innovation, de favoriser l'emploi et de lutter contre les délocalisations.

Marianne Birkmaier ■

EDITO

Incontestablement, les biotechnologies représentent une filière d'avenir, dans laquelle la France est en pointe. Les raisons de ce succès ? Des ingrédients savamment orchestrés. Tout d'abord, une large place accordée à la recherche et au développement. Un élément de base qui ne peut prendre sans un système de formations à la hauteur. De plus en plus qualifiée, la matière grise est en effet une ressource précieuse, dont le vivier est à trouver dans les centres de recherche, les universités et les écoles d'ingénieurs. Pour optimiser ces compétences, autre ingrédient majeur : des ressources financières conséquentes. Force est de constater que les acteurs du secteur ont su rassembler et structurer l'investissement. Ajoutez à l'ensemble une once de marketing, un soupçon de valorisation et un grand bol d'innovation, faites frémir à feux doux et vous obtiendrez un antidote miracle pour entrer en force sur un marché mondial très concurrentiel, déjà bien investi par les géants américains et asiatiques... Les effets vertueux d'un tel mélange se traduisent de la même façon pour l'ensemble des filières, y compris celles qui semblaient à la traîne, comme le textile et l'automobile. Parce qu'ils favorisent la réussite de cette recette, les pôles apparaissent comme le meilleur médicament pour stimuler le tissu économique. A consommer à forte dose.

Franck Haufrecht ■

Les biotechnologies, un secteur ultra stratégique

S'il y a bien aujourd'hui un secteur « stratégique », c'est celui des biotechnologies, notamment dans le domaine de la santé. En effet, plus de 50 % des nouveaux médicaments en sont désormais issus. Près de 250 millions de patients dans le monde bénéficient des avancées apportées par les biotechnologies, tant au niveau du diagnostic que des traitements. L'Europe a fait de cette industrie du vivant un enjeu majeur, en raison de son potentiel de développement et de son impact, tant économique que social.

On n'a pas fini, ici et là, aux Etats-Unis mais aussi en Europe, d'entendre parler d'innovations thérapeutiques. Plusieurs raisons à cela. D'abord le vieillissement de la population dans les pays les plus développés, avec tout ce que cela entraîne comme soins et produits nouveaux. L'arrivée ensuite de ce qu'on appelle les pays émergents qui vont dynamiser la demande et pousser un peu plus vers les innovations. L'augmentation enfin des budgets Recherche & Développement dans les grands groupes pharmaceutiques pour contribuer à la découverte de nouvelles molécules. Une trentaine enregistrées chaque année. De l'avis des spécialistes, l'avenir des traitements passera par des combinaisons de médicaments et, à plus long terme, dans 25 ans peut-être, par des pseudo-cellules qui marieront les nanotechnologies, la micro-électronique et la biologie. Elles offriront aux patients, à titre prophylactique ou thérapeutique, des substituts à leurs cellules, leurs tissus, leurs organes.

Un vaste champs de recherche

Un énorme champ de recherche est en tout cas ouvert. Tous les plus grands laboratoires de recherche et les départements R&D des multinationales de la pharmacie planchent sur le sujet. Mais aussi des centaines, des milliers de

PME et autres start-up, créées sur des ruptures technologiques. « Si vous demandez aux patrons de Roche, de Novartis, de Pfizer, de Johnson & Johnson, de Merck... comment ils font pour renouveler leur pipeline de produits thérapeutiques, ils vous répondront tous que c'est grâce aux jeunes entreprises de biotechnologies », affirme Philippe Pouletty, président d'honneur de France Biotech, l'association française des entreprises de biotechnologies et de leurs partenaires.

Conséquence de cette redistribution « thérapeutique » des cartes, si l'Europe est en retard aujourd'hui par rapport aux Etats-Unis, leader toutes catégories, cela ne veut pas dire que dans 10 ans ou 20 ans, elle ne peut pas reprendre une place de premier plan. A condition de faire des paris technologiques osés mais aussi de s'en donner les moyens. C'est-à-dire une vraie volonté politique d'engager des réformes. Celles de 2004 ont déjà radicalement changé le paysage français de la recherche académique, avec en premier chef l'apparition des pôles de compétitivité.

Favoriser le développement

Aujourd'hui, favoriser localement le développement et le maintien des bio-industries

nécessite, comme pour toutes les entreprises innovantes d'ailleurs, de réunir des conditions de nature différente : proximité d'un milieu scientifique ouvert aux échanges avec le privé, bassin économique dynamique, soutien des pouvoirs publics notamment locaux, mais aussi une attention particulière portée aux jeunes candidats qui souhaitent se lancer dans l'aventure de la création d'entreprises. Est-ce toujours le cas ? L'Europe en général, la France en particulier, souffre de ce que d'aucun appelle une « sous-alimentation financière chronique ». Le statut de la Jeune Entreprise Innovante, adopté par 1600 PME tous secteurs confondus, dont 20 % sont dans le secteur des biotechnologies, statut qui exonère de charges sociales environ 8000 chercheurs et gestionnaires de projets de R&D employés dans ces entreprises, est sans aucun doute une avancée importante. Au même titre que la mise en place, en Allemagne, en partenariat avec de grandes entreprises industrielles, d'un fonds pour les créations d'entreprises dans le domaine de la haute technologie. Ou encore ces textes émanant de la commission européenne et qui autorisent désormais à donner des aides d'Etat à de jeunes entreprises dédiées à l'innovation.

Alain Maurice ■